Une autre façon courante de mesurer les dépenses fédérales consiste à additionner les dépenses courantes (achat de biens et de services, transferts aux autres gouvernements, service de la dette publique, etc.) et la formation brute de capital figurant dans les comptes nationaux des revenus et des dépenses. Le tableau qui suit présente les dépenses calculées de cette façon, sur la base de l'année financière.

Dépenses fédérales

(Selon les comptes nationaux des revenus et des dépenses)

	1975-76 Chiffres réels	1976-77 Chiffres réels	1977-78 Chiffres réels	1978-79 Prévisions	1979-80 Prévisions
	(en millions de dollars)				
Total des dépenses —comptabilité nationale Augmentation en % % du PNB*	36,505 18.5 21.2	40,343 10.5 20.6	45,271 12.2 21.1	49,725 9.8 20.9	53,400 7.4 20.2

^{*} PNB pour l'année financière correspondante.

On remarquera que les deux méthodes de calcul donnent des taux semblables d'augmentation des dépenses, sauf pour 1977-78 et, dans une moindre mesure, 1979-80. La hausse supérieure des dépenses en 1977-78, d'après la comptabilité nationale, est imputable en bonne partie à deux différences dans la définition des dépenses. Dans les comptes nationaux, ces dernières comprennent les prestations d'assurance-chômage de la période courante. Le taux de chômage ayant augmenté, ces prestations ont augmenté de 21 p. cent, passant de \$3,457 millions en 1976-77 à \$4,168 millions en 1977-78. Par contre, le total des dépenses budgétaires comprend la contribution de l'Etat au compte de l'assurance-chômage, qui est fonction de l'évolution du compte pendant l'année civile se terminant trois mois avant le début de l'année financière en question, et qui est influencée par les variations des taux de cotisation des employeurs et des employés, de même que par le taux de chômage. Cette contribution a diminué de 20 p. cent, passant de \$1,728 millions en 1976-77 à \$1,379 millions en 1977-78. La deuxième différence, qui s'est révélée importante pour cette période, est le fait que les dépenses selon la comptabilité nationale ne comprennent pas les prêts du gouvernement. Une réduction des prêts entre 1976-77 et 1977-78 explique en partie la croissance moins forte du total des dépenses pour la deuxième année.

En 1979-80, ces deux différences auront l'effet contraire, se traduisant par une croissance des dépenses selon la comptabilité nationale qui sera plus faible que celle du total des dépenses. La diminution des prestations d'assurance-chômage en 1979 influera immédiatement sur la comptabilité nationale, mais ne réduira pas la contribution de l'Etat au compte de l'assurance-chômage—et donc le total des dépenses—avant 1980-81. En outre, la forte augmentation des prêts, dans le total des dépenses, ne modifie pas les dépenses enregistrées en comptabilité nationale.